

## Mode de financement

- **Demandeur d'emploi inscrit à France Travail**
    - Financement et rémunération de la formation par la région Occitanie possible
  - **Salarié** : Projet de transition professionnelle
- Possibilité de financement individuel mobilisation (CPF) **Mon compte Personnel de Formation**
- **Autres cas** : Nous contacter



## Modalités de candidature

Dossier de candidature



## Modalités d'inscription

- Examen du dossier de candidature
- Entretien individuel de motivation
- Test de positionnement

## RECRUTEMENT EN CONTINU SUR L'ANNEE

Session de formation de septembre à juin

Délai d'accès à la formation :

15 jours avant le début de la formation.

## AUCUN FRAIS PÉDAGOGIQUE

TAUX DE REUSSITE	100%
TAUX D'INSERTION	67%
TAUX DE SATISFACTION	68%

SESSION PRECEDENTE

# CANDIDATEZ



<http://www.cfa-cfppa65.fr>



131 rue du Bidalet 65300 Lannemezan

Lieu de formation :

Lycée Adriana, 59 Rte de Pau, 65000 Tarbes



(+33) 05 62 98 07 94



Pour plus d'infos, contactez :

[cfa-cfppa65@educagri.fr](mailto:cfa-cfppa65@educagri.fr)



NOUS SUIVRE !

MAJ : 17/09/2025



Formation accessible en fonction de la situation du handicap

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire. Date d'échéance de l'enregistrement : 31 d2C 2028



CERTIFICAT D'APTITUDE  
PROFESSIONNELLE AGRICOLE

**CAPA JARDINIER-E  
PAYSAGISTE**

TARBES



**CFA-CFPPA65**

L'apprentissage et la formation continue dans les Hautes-Pyrénées

Niveau 3 / N°RNCP 38386

**FORMATION CONTINUE  
DIPLOMANTE**



## OBJECTIFS

Obtenir un diplôme de niveau 3 du Ministère de l'Agriculture permettant d'accéder à un emploi d'ouvrier dans les entreprises du paysage, les collectivités territoriales

Acquérir l'ensemble des compétences nécessaires en aménagement et sur l'entretien des jardins et espaces verts.

**8 MOIS  
DE FORMATION**

**805 HEURES  
AU CFA-CFPPA65**

**350 HEURES  
EN ENTREPRISE**

**1155 HEURES  
AU TOTAL**

**Dispositif d'évaluation :** Unités capitalisables (UC) qui valident des blocs de compétences. Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

## UNITES CAPITALISABLES

- UCP1** Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.
- UCP2** Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.
- UCP3** Interagir avec son environnement social.

- UCP1** Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager.
- UCP2** Réaliser des travaux d'aménagement paysager.
- UCP3** Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements.
- UCARE** Réaliser en sécurité des travaux d'abattage d'arbres de faible diamètre.



## MODALITES PEDAGOGIQUES

**“Formez vous aux métiers du paysage en intégrant notre centre de formation !”**

- Être âgé de plus de 18 ans

Possibilité d'aménagement en fonction des réputés acquis.

### Conditions d'environnement du métier

Travail en extérieur, pénibilité physique

### Principaux débouchés

Ouvrier qualifié en espaces verts dans une entreprise du secteur public ou une collectivité

**Possibilité de poursuivre ses études en Brevet Professionnel Aménagements Paysagers**